

Déjection canines, ayons les bons réflexes !

Tout le monde peut agir pour le bien-vivre ensemble. Cela commence par l'adoption de comportements responsables quand il s'agit de promener nos animaux de compagnie.

Libercourt, ville engagée pour votre cadre de vie

**Je n'utilise pas encore
les toilettes...**
C'est à mon maître de ramasser !



68€
**ça fait cher la
commission !**

Plus d'information sur le site internet www.libercourt.fr
sur  www.facebook.com/ActuLibercourt
et sur  www.instagram.com/villedelibercourt



Il est bien désagréable de se promener en ville ou dans les bois en réalisant un véritable parcours du combattant. Personne n'a envie de passer son temps à tenter d'éviter les obstacles nauséabonds laissés par nos amis à quatre pattes, de rentrer chez soi avec les chaussures des enfants ou les roues de poussette souillées par ces déjections.

Les maîtres restent responsables de leurs animaux. Ramasser les déjections de son chien sur la voie publique, c'est agir pour que chacun partage l'espace de façon respectueuse et harmonieuse !

Les propriétaires de chiens qui laisseraient des étrons sur les trottoirs ou dans les squares risqueront de **devoir s'acquitter d'une amende de 68€.**

Publié le 16 février 2024